

**PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
LE LUNDI 19 MARS 2012**

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, tenue à 19 heures 30 à la salle municipale, le lundi 19 mars 2012, sous la présidence du maire, monsieur François Lagacé.

Sont aussi présents les conseillers suivants :

Monsieur Philippe Roy, madame Martine Hudon, monsieur Alphonse Pelletier, madame Carole Lévesque et monsieur Pascal Hudon.

Monsieur Rémi Béchard est absent.

Une réflexion est récitée par le maire et après avoir constaté qu'il y a quorum, le maire ouvre la session.

Il est constaté que les avis de convocation aux fins de la présente session ont été donnés à tous et chacun des membres du Conseil de la manière et dans les délais prévus par la Loi.

Il est prévu à l'ordre du jour le point suivant :

- 1. Appui à l'OMH.*

58-03-2012

DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER À LA MISE EN PLACE D'UN PROJET DE SOUTIEN COMMUNAUTAIRE EN LOGEMENT SOCIAL - OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION

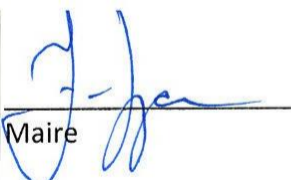
CONSIDÉRANT QUE l'organisme OMH La Pocatière travaille à la mise en place d'un projet qui vise la santé, le bien-être et le maintien des personnes qui vivent dans en logement social ;

**IL EST PROPOSÉ PAR
APPUYÉ PAR
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE la municipalité de Ste-Anne-de-la-Pocatière octroi un montant de 1 000 \$ pour ce projet de soutien communautaire en logement social.

Ce point est reporté à une réunion ultérieure.

Aucune décision prise lors de cette séance.


Maire


Secrétaire-trésorière